

«Les Guillaumes Marceau »  
16190 NONAC  
Tél. : 06 30 53 70 47  
E-mail : [patrice@valeau.fr](mailto:patrice@valeau.fr)

## **Contrat de location du Gîte**

### **I. RENSEIGNEMENT GENERAUX :**

Nom et adresse du propriétaire : Monsieur VALEAU Patrice  
4 lot des chênes 16400 Voeuil et Giget

Adresse des lieux loués : NONAC.

Accepte les conditions de location suivant tarif ci-joint et s'engage, à occuper :  
Un gîte meublé de 100 m2, pour 6 personnes. Il s'agit d'un gîte avec accès indépendant, avec une terrasse, espace vert...

### **II. SITUATION DE LA LOCATION :**

A la campagne, distance du bourg 1.5 km, des commerçants 8 kms

### **III. DESCRIPTION DE LA LOCATION :**

Un grand salon salle à manger, cuisine américaine équipée LV, micro onde, four, plaque de cuisson, frigo, cafetière, etc.... télé plus mobilier, salle de bain avec douche, 2 WC indépendants, 1 chambre (1 lit de 140) et armoire, 1 chambre (2 lit de 90) avec commode, 1 chambre (1 lit de 140) avec placard. Salon de jardin, barbecue.

**Les animaux ne sont pas admis.**

### **IV. MODALITES ET PRIX DE LA LOCATION**

Eau, gaz, électricité compris dans le prix.

Pour la période du ..... au .....

montant de la location est fixé à : **150 euros**

Taxe de séjour (0.40/jour/personnes) .....x.....

Caution : **500 euros**.

Arrivée le samedi ..... après 12 H

Départ le lundi ..... avant 17 H

Le locataire, après avoir pris connaissance de la description appose sa signature au contrat et l'adresse au propriétaire (en conservant un exemplaire).

Cette réservation prendra effet, accompagné d'un premier versement à titre d'arrhes 25 % de la somme à devoir.

Le locataire s'engage à verser au propriétaire, le solde de la location le jour de son arrivée.

Un inventaire des lieux loués, aura lieu à l'arrivée et au départ du locataire.

En cas d'annulation les arrhes seront conservées.

**NOM et prénom du LOCATAIRE :**

**Adresse :**

**N° de tel :**

**NOM et prénom des autres personnes :**

**Signature du locataire « Lu et approuvé »**

**signature du propriétaire « lu et approuvé »**